

le Président

MADAME AGNES VERSEPUY
CONSEILLERE DEPARTEMENTALE
MAIRE
HOTEL DE VILLE
33320 LE TAILLAN MEDOC

N. Réf : CAB/SD/NR
Affaire suivie par Séverine DENIS
0556996630 – s.denis@gironde.fr

Bordeaux, le 13 décembre 2019

Madame la Maire, Madame la Conseillère départementale,

Vous m'avez récemment sollicité pour renouveler votre souhait de voir un collège implanté sur votre commune.

Vous avez répondu avec des éléments fournis à la dernière enquête logements et je vous en remercie. Cela a contribué à l'actualisation des prévisions d'effectifs sur l'ensemble des collèges publics de Gironde qui confirme l'augmentation constante depuis 2017 des effectifs collégiens.

Au Budget primitif 2020 nous allons présenter une actualisation du plan au regard de ces éléments. Pour l'heure l'augmentation des capacités des futurs collèges du plan collèges, un renfort en modulaires sur des collèges existants et un treizième collège identifié en besoin sur un secteur Sud Métropole sont intégrés dans le plan collèges qui atteint ainsi 640 millions d'euros en programme pluriannuel d'investissement.

Je suis conscient que cela ne suffira sans doute pas et nous avons identifié des zones à surveiller dont le secteur ouest de la métropole dont fait partie votre commune.

Aujourd'hui le Plan collèges suit son cours puisque nous connaissons 15 des 22 projets et les autres suivent les procédures classiques pour tenir le calendrier prévu.

La suite de ce plan au-delà de 2024/2025 doit être envisagée en termes d'implantation, d'investissements pour répondre au mieux aux besoins de demain. J'ai demandé aux services départementaux de travailler à cela et je souhaiterais que nous ayons une vision la plus précise des choses au second semestre 2020.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, Madame la Conseillère départementale, à l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Président du Conseil départemental de la Gironde,



Jean-Luc GLEYZE

Conseiller départemental du Canton du Sud-Gironde